Communiqué de presse

15 juillet 2022

Sécurisation des passages piétons et deux-roues pour le giratoire Saint-Sauveur

A partir du 18 juillet, et jusqu'au mois d'octobre, Tours Métropole Val de Loire, avec la Ville de Tours, va mener des travaux d'aménagements du giratoire Saint-Sauveur. Carrefour très fréquenté, il constitue une porte stratégique d'entrée du territoire métropolitain et à un large secteur économique. Son positionnement à proximité d'un franchissement du Cher en fait un axe principal de traversée automobile avec 50 000 véhicules/jours, dont de nombreux transports en commun, et deux-roues avec 1 200 vélos/jours.

Tours Métropole Val de Loire
Direction de la Communication
02 47 80 11 20
communication@tours-metropole.fr

La refonte du giratoire Saint-Sauveur a pour objectif de diminuer la vitesse des véhicules motorisées et ainsi d'améliorer la sécurité des passages piétons et cyclistes. L'amélioration des éclairages pour mieux signaler les passages piétons, des aménagements paysagers du giratoire et, pour plus de visibilité et de cohérence avec le reste des aménagements réalisés sur le territoire et la pose d'un enrobé clair pour mieux signaler les voies dédiées aux mobilités douces sont notamment prévus.

Afin de **minimiser l'impact sur le trafic routier, une grande partie des travaux sera réalisée sur la période estivale**.

Phase 1 - Du 18 au 22 juillet

Conditions de circulation : Les véhicules motorisés circuleront sur une chaussée rétrécie. La traversée piétons et deux-roues pourra être impactée à la marge.

Phase 2 - Du 25 juillet (à partir de 6h) au 26 août (jusqu'à 19h)

Conditions de circulation :

- Le giratoire sera totalement fermé à la circulation automobile. Des déviations pour les véhicules légers seront indiquées et mises en place (*voir carte ci-dessous*).

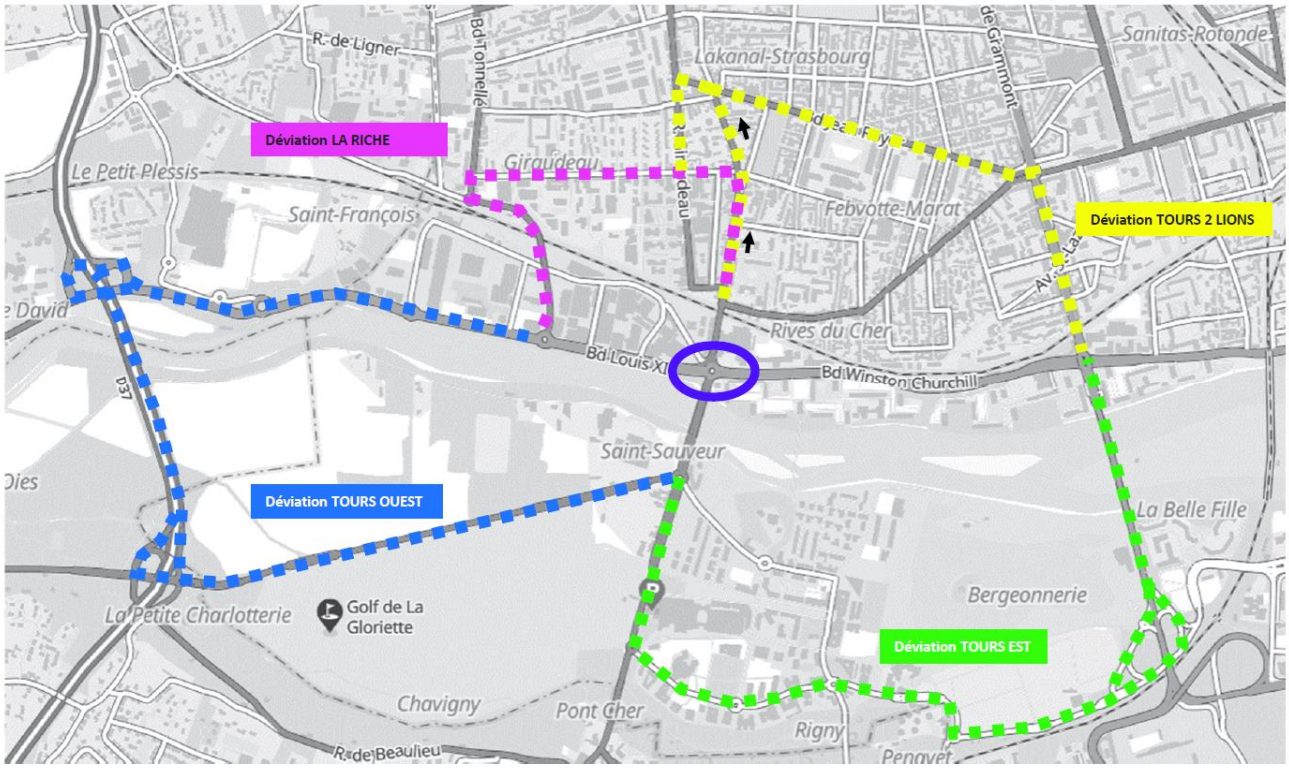

- Une déviation spécifique pour les poids-lourds sera également mise en place (voir carte ci-dessous). Du 25 juillet au 7 août, la circulation sera contrainte sur le boulevard périphérique. L'échangeur de la porte de La Riche sera fermé par phases successives. L'accès au secteur Ouest de Saint-Sauveur (Menneton, Louis XI etc..) restera possible à condition de suivre les déviations qui seront indiquées sur le périphérique. (voir carte ci-dessous).

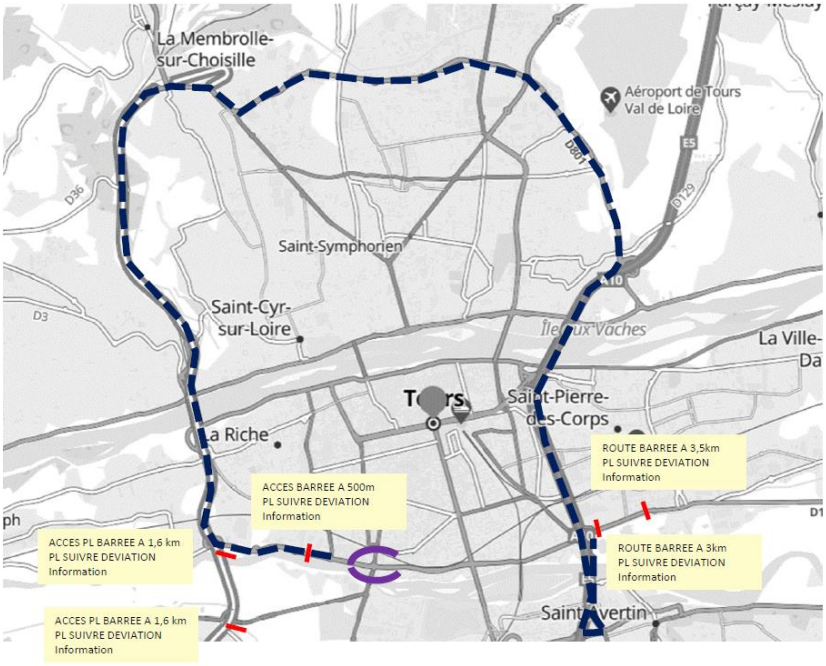

- L'accès piétons et deux-roues sera maintenu et adapté

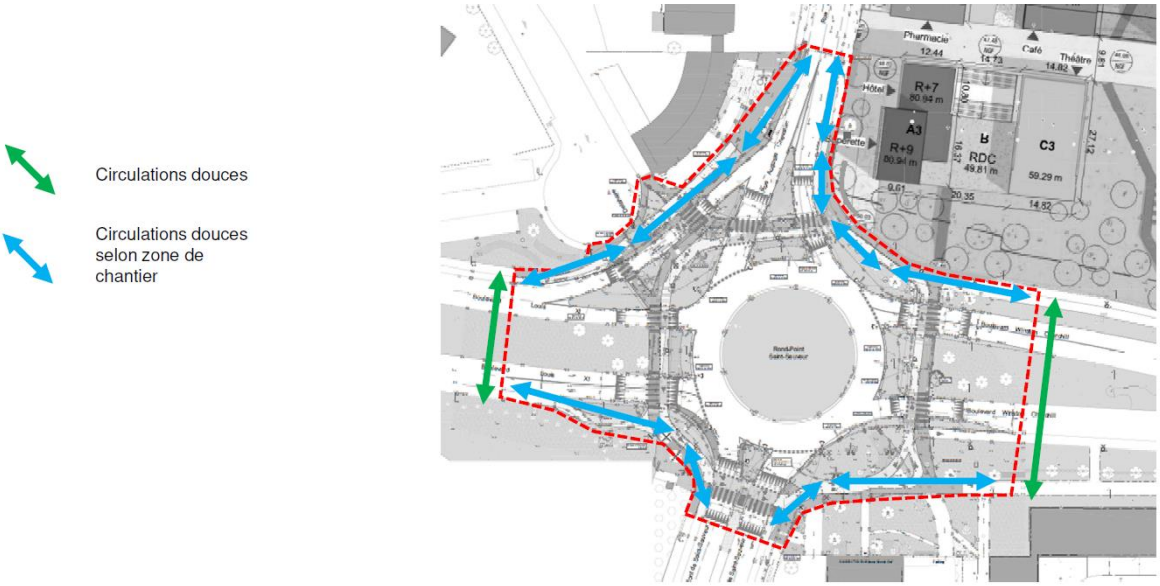

- Les travaux auront des impacts sur la ligne 5 du réseau Fil Bleu. Un dispositif d'information voyageurs sera mis en place aux arrêts. Anticipez vos déplacements et restez informés sur l'appli mobile Fil Bleu ou sur filbleu.fr.

Phase 3 – Du 26 août au 26 septembre

Conditions de circulation

- La circulation automobile sera autorisée avec la libération des bretelles d'accès au giratoire. L'accès à la rue Delahaye sera néanmoins impacté par des travaux de voirie
- L'accès piétons et deux-roues sera maintenu et adapté

Phase 4 - Du 26 septembre au 14 octobre

Conditions de circulation

- La circulation automobile sera autorisée, mais pourra être impactée par des travaux réalisés par tronçons autour du giratoire
- L'accès piétons et deux-roues sera maintenu et adapté

Phase 5 – Courant octobre

Conditions de circulation

- Des travaux d'enrobés et de signalisation seront réalisés durant 4 nuits. Les bretelles d'accès au giratoire seront fermées. Des déviations pour les véhicules légers et poids lourds seront indiquées et mises en place (voir cartes de la phase 2).

Le futur aménagement du rond-point Saint-Sauveur.